

# Les associations du Pas de calais interpelle le Préfet

31 mars 2022



Monsieur le Préfet,

En 2021 plusieurs organisations syndicales, et associations ont appelé à se mobiliser le 27 mars pour le droit au logement, contre les expulsions et le logement cher. La crise économique liée au coronavirus a entraîné une explosion de la précarité et une augmentation du recours aux aides alimentaires.

En 2020, le prix des logements a augmenté plus vite que l'inflation. Les profits issus du logement cher ont à peine diminué, malgré la crise sanitaire et sociale.

**Depuis 2000, la courbe des expulsions n'a cessé de grimper : plus de 169 % en dix-huit ans.**

Actuellement, deux millions de personnes rencontrent des difficultés pour payer leur loyer et 14 % de la population a connu des difficultés de logement depuis le premier confinement.

En ce début 2022, l'augmentation sans précédent de tous les postes : Nourriture, énergie, transports, loisirs pèsent lourdement sur le budget des populations. Cette situation se renforce avec les tensions internationales liées à la guerre en Ukraine.

Dans le même temps on constate une **augmentation sans précédent des profits du CAC 40**, 137 milliards en 2021, 70 Milliards de dividendes donnés aux actionnaires, c'est 10 milliards de plus qu'en 2019 ;

Comme le CAC 40, la pauvreté bat aussi des records 10 % de la population

doit recourir à l'aide alimentaire, des problèmes de paiements des factures d'énergie....

Face à cette escalade des difficultés pour une grande majorité des populations nous revendiquons :

- L'arrêt des expulsions, des coupures d'énergie et des mises à la rue,
- Une baisse immédiate les loyers, taxer les plus-values de la spéculation, sanctionner les bailleurs fraudeurs,
- Le rétablissement à la hausse des APL, l'arrêt de la vente et de la démolition du logement social,
- Une TVA à taux zéro sur les produits de première nécessité, l'énergie en faisant partie et le blocage des prix pour la sauvegarde du pouvoir d'achat des ménages.

**Un rassemblement régional est organisé le samedi 2 avril à Lille**  
et nous appelons nos adhérent(e)s à y participer.

**Nous sollicitons une rencontre le vendredi 1er avril** à 14 H ou des délégations de nos associations déposerons nos doléances et pour échanger sur les dispositifs mis en œuvre dans le département pour faire face à ces situations dramatiques qui se multiplient.

Veuillez agréer, monsieur le préfet l'expression de nos sentiments respectueux

Pour Indécosa CGT Pas de Calais : Marc Beugin

Pour la CNL Pas de Calais : Francis Gauthier

Pour la CSF Pas de Calais : Jean Luc Duriez